

# Violence entre partenaires intimes

La violence entre partenaires intimes peut être le recours, par un partenaire, un fiancé, un conjoint ou un ex, à des actes de préjudice physique, émotionnel, sexuel, financier, numérique ou spirituel dans le but de vous contrôler. Il n'est pas évident de reconnaître la violence quand on la subit.

Voici des situations qui illustrent certaines des formes de violence entre partenaires intimes :



**Réalité :** Personne n'a le droit de vous toucher sans votre consentement. Il s'agit ici de **violence sexuelle**.



**Réalité :** Vous avez le droit de savoir et de décider comment dépenser votre argent. Il s'agit ici de **violence financière**.



**Réalité :** Le lancement d'objets vers vous est une forme d'intimidation et d'abus. Il s'agit ici de **violence physique**.



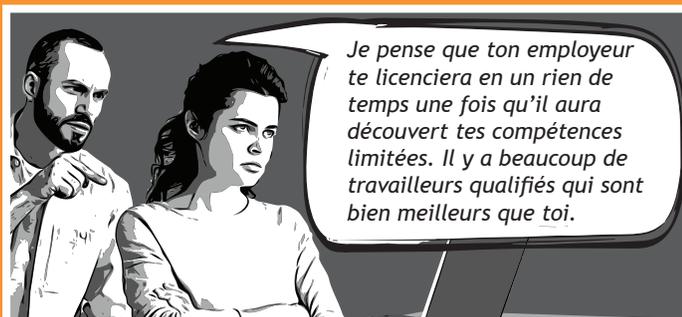
**Réalité :** Un partenaire peut essayer de vous empêcher de pratiquer vos croyances spirituelles. Il s'agit ici de **violence spirituelle**.



**Réalité :** La surveillance de votre activité électronique est une violation de votre vie privée. Il s'agit ici de **violence numérique**.



**Réalité :** Le partenaire peut essayer de vous faire remettre en question votre réalité en discréditant vos affirmations. Il s'agit ici de **manipulation émotionnelle**, ou « **détournement cognitif** ».



**Réalité :** Votre partenaire peut essayer d'avoir un impact émotionnel sur vos sentiments et de vous rabaisser par des mots. Il s'agit ici de **violence émotionnelle**.



**Réalité :** Quand votre partenaire insulte votre culture et vos traditions. Il s'agit ici de **violence culturelle**.

Pour en savoir plus sur la violence conjugale et la violence entre partenaires intimes :



Pour accéder aux services de soutien aux victimes d'abus :

